

# Les principes FAIR

« FAIR » est un acronyme pour *facile à trouver, accessible, interopérable et réutilisable*. Ce sont les quatre grandes lignes qui garantissent une insertion optimale de la donnée dans l'écosystème numérique de la recherche. En d'autres termes, il s'agit de faire en sorte que la données et ses métadonnées associées soient :

1. Faciles à trouver pour les humains comme pour les ordinateurs, avec un identifiant pérenne et des métadonnées descriptives, dans un entrepôt de données ;
2. Toujours disponibles et accessibles. Dans le cas où la donnée est protégée, ce sont ses métadonnées qui restent ouvertes. L'accès doit pouvoir se faire à travers un protocole de communication standard, libre et ouvert, avec un accès par authentification si besoin ;
3. Généralement intégrées à d'autres données et sémantiquement compréhensible, ce qui permet leur échange et leur réutilisation. Cela implique une description par un vocabulaire contrôlé, le respect des principes FAIR et des liens vers d'autres données ;
4. Suffisamment décrites et partagées avec les licences les moins restrictives, ce qui permet la réutilisation la plus large possible avec l'intégration la moins lourde avec d'autres sources de données. Le partage des données suit les standards (schémas) de la communauté scientifique.

Quelques liens :

- <https://www.go-fair.org/fair-principles/> (en anglais) Ce site donne des définitions précises pour chaque principe et des outils pour les mettre en œuvre.
- <https://www.ccsd.cnrs.fr/principes-fair/> Le CCSD synthétise ces informations et donne les protocoles et standards adéquats pour chaque principe.

---

Révision #1

Créé 2023-11-22 09:22:25 EET par Rémy lenco

Mis à jour 2023-11-22 09:24:16 EET par Rémy lenco